

La famille **Muller**;

ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies,

ont la grande tristesse de vous faire part  
du décès de

Monsieur

**Stéphane MULLER**

leur très cher époux, père, fils, frère, beau-  
frère, oncle et ami, enlevé subitement  
à leur tendre affection le 17 mars 2010,  
dans sa 58e année.

Une cérémonie aura lieu dans l'intimité  
de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.